

Image not found or type unknown



Divorce et pension alimentaire

Par **gmouline_old**, le **09/08/2007** à **12:17**

Bonjour, rnactuellement séparée de mon mari, je vis avec un homme en instance de divorce. rnJe ne suis pas domiciliée chez lui, officiellement. rnMes revenus vont ils rentrer en ligne de compte dans le calcul de la pension alimentaire que va lui demander sa future ex femme pour son fils de 20 ans encore scolarisé ? rnmerci pour vos réponses